

la décomposition ne se soit pas encore manifestée. On a pu faire ainsi usage de poissons qui étaient morts depuis 12, 24, 80 heures et même six jours, mais il est toujours plus sûr d'opérer avec des poissons vivants. Un seul mâle peut suffire à féconder les œufs de sept à huit femelles, et on peut en faire usage pendant six jours de suite, pourvu qu'on le manipule avec précaution et qu'on le tienne toujours dans une eau fraîche et pure. Les mâles sont toujours beaucoup moins nombreux que les femelles; ils sont à celles-ci à peu près dans la proportion de 1 à 12 ou 14.

Les œufs fécondés comme nous venons de le dire peuvent se transporter à des distances considérables, avec des soins convenables. Dans ce but on les répand sur des couches de mousse humide qu'on superpose dans des boîtes et qu'on a soin de ne pas trop agiter dans le trajet.

On remarque chaque année que nos rivières et nos lacs s'appauvrissent de plus en plus de leurs riches habitants. La chose ne doit pas surprendre, si l'on prête attention à cette guerre d'extermination qu'on leur fait depuis si longtemps. Nous avons bien quelques lois pour protéger la propagation du poisson; mais à quoi se réduisent-elles? Elles sont observées seulement là où elles ne seraient pas nécessaires, vu que le poisson manquant presque complètement, la pêche ne peut s'y poursuivre; et dans les endroits où cette pêche peut encore fournir quelque chose, ces lois sont absolument à l'état de lettre morte. Ne serait-il pas temps que notre gouvernement aviserait aux moyens de pratiquer la pisciculture sur une large échelle, afin de rendre à nos rivières leurs nombreux habitants d'autrefois?

On s'est plu à répéter souvent que les scieries sur les rivières étaient la cause de la désertion du poisson, notamment du saumon, de leurs eaux. Mais est-ce bien là le cas? Si le bran de scié nuisait au saumon, pourquoi ne nuirait-il pas de même à la truite, à la carpe et aux autres espèces qu'on pêche encore au pied même des moulins? Non, ce n'est pas la moulée échappée des scies qui nuit au saumon, mais bien les hautes lignes des moulins qui ayant intercepté les cours d'eau, ne permettent plus au poisson de parvenir aux lieux